

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA DGEE, VICE-RECTORAT AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Aujourd'hui s'est tenue la 2ème réunion des organisations syndicales et de la DGEE/VR et du Directeur de cabinet de Madame Lehartel depuis la fermeture des écoles et des établissements scolaires. Nous avons fait remonter les questions et inquiétudes de nos collègues.

1) Déconfinement des îles « indemnes ».

On nous a informé du possible projet de réouverture des écoles et collèges des îles dites "indemnes" de toute contamination au Covid19 et considérées comme îles « hermétiques » (+ de 20 jours sans avions) à partir du lundi 20 avril 2020. Seuls les internes, non originaires de l'île, ne pourraient revenir (pas de déplacements inter-îles). Cette ouverture se ferait de manière progressive, sans fourniture de masques ni pour les élèves ni pour les enseignants, sans adaptation spéciale des salles de classe, avec des élèves qui pourraient être côte à côte. La semaine du 20 au 24 serait une semaine de reprise échelonnée avec des élèves volontaires à partir du mardi ; semaine destinée aussi à l'organisation de la semaine à venir. Il est prévu que la majeure partie des élèves serait accueillie à partir du lundi 27 avril 2020. La seule condition sine qua non, soulevée par la DGEE, sera la préparation des salles et la possibilité de préparer des repas sur place. Le nécessaire pour se moucher et se laver les mains sera mis à disposition. Nous avons fait part de nos inquiétudes quant au manque de moyens de protection pour les élèves et les personnels alors que nos collègues des îles les réclament. Nous avons souligné qu'au vu des connaissances scientifiques actuelles, nul n'est en mesure d'affirmer qu'une personne est indemne de toute contamination.

2) Reprise dans les îles et continuité pédagogique.

Si les établissements des îles rouvraient effectivement, nous avons posé la question de la continuité pédagogique pour les élèves qui, pour une raison ou une autre, ne viendraient pas en classe (on pense aux internes par exemple). Pour les enseignants présents auprès des élèves, pas d'enseignement à distance en plus du travail journalier nous a précisé l'IEN pour le 1er degré. Nous estimons que cette règle doit s'appliquer pour le 2nd degré au même titre que le 1er degré.

3) Utilisation des logiciels

Seules les applications qui ont été validées par la DGEE et le service numérique du VR (Pronote, Ma classe à la maison ...) doivent être utilisés. Il n'y a aucune obligation d'utiliser d'autres applications comme par exemple ZOOM pour la visioconférence. Des collègues nous ont informés avoir été sommés de le faire par leur chef d'établissement. Si de nouvelles applications étaient validées vous en seriez informés.

4) Les livrets

Comme annoncé lors de la conférence de presse du 15 avril 2020, il n'y aura plus de distribution de livrets pour des raisons sanitaires. Nous regrettons que cela ne soit plus possible dans certains quartiers où ce livret représentait le seul document de travail accessible pour certains élèves. Il a été demandé si les chefs d'établissements pourraient avoir l'autorisation d'en faire éventuellement un second.

5) Le programme TV

Il a été transmis aux enseignants du 1er degré, il sera transmis dans les prochains jours aux enseignants du 2nd degré. A partir du 20 avril 2020, les émissions concerneront les cycles 1, 2 et 3 (et 6ème). Pour le 2nd degré les émissions débiteront le 27 avril 2020. Nous avons fait remarquer que

les enseignants s'adaptent peu à peu à une manière inédite d'enseigner et qu'à partir du 27 avril, ils devraient changer une fois de plus. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé la transmission des programmes suffisamment tôt pour pouvoir préparer au mieux nos séquences et d'avoir des préconisations claires sur l'utilisation de ces séquences.

6) Concours-Examens-Commissions paritaires.

Pour les concours nationaux, le VR n'a pas d'informations supplémentaires mais a demandé au MEN quels aménagements pourraient mis en place pour les oraux des concours. Pour les certifications, les examens seront adaptés et les calendriers modifiés localement. En ce qui concerne les examens, aucune nouvelle information n'a été donnée par Le MEN (oraux de français, STD2D, de rattrapage). Les commissions administratives paritaires nationales sont maintenues (des groupes de travail se réuniront ici) avec un calendrier national contraint. Les CAPL sont décalées et auront lieu, si possible, en présentiel ou en visio. Les CAP 1er degré pour le mouvement PE n'est pas encore programmé ni ses modalités. Le calendrier des CAPL et CCP sera retravaillé.

7) MAD/RAD

Le mouvement de la Polynésie française est prêt et la DGRH travaille comme d'habitude. Mais se pose le problème des liaisons aériennes et l'évolution de la pandémie mondiale. Les RAD vont-ils pouvoir partir ? Les MAD vont-ils pouvoir venir ? La question est ouverte. Devant le questionnement des collègues RAD et MAD, nous avons demandé ce qu'il en était et dans quelles mesures les collègues pouvaient organiser leur départ ou leur arrivée. Le VR a questionné le MEN et espère une réponse « sûre » pour la mi-mai. Il nous a conseillé de dire à nos collègues de ne rien entreprendre avant cette date.

8) Agents administratifs et techniques Pour le Compte Rendu d'Evaluation Professionnelle (CREP) Les évaluations pour les ATRF seront repoussées. Pour les personnels administratifs et techniques de catégories A et B, il pourrait y avoir des entretiens en visio-conférence. Une note de service devrait préciser les modalités de passage des entretiens.

Déconfinement de Tahiti et Moorea En ce qui concerne le déconfinement et la réouverture des écoles et des établissements scolaires à Tahiti et Moorea n'est pas prévu pour l'instant. Une autre réunion avec l'administration est prévue la semaine prochaine pour faire un nouveau point sur la situation.